



Parc naturel régional Scarpe-Escout Rieulay mis à l'honneur au Sénat

Une photo de la commune de Rieulay réalisée par Grégory Smellinckx est exposée sur les grilles du jardin du Luxembourg du 5 mars au 3 juillet 2022 sous la bannière France. Patrimoine & Territoire d'Exception.



L'étang des Argales avec sa roselière (Rieulay) © Grégory Smellinckx

Chaque année, le Sénat propose de mettre à disposition les Grilles du Jardin du Luxembourg à Paris pour des expositions photographiques. C'est sous la bannière France. Patrimoines & Territoires d'exception que la commune de Rieulay sera à l'honneur sur un panneau de 180 x 120 cm.

France. Patrimoines & Territoires d'exception est en fait le regroupement de 7 réseaux de collectivités : Les Plus Beaux Villages de France, Les Petites Cités de Caractère, Le Réseau des Grands Sites de France, Les Plus Beaux Détours de France, La Fédération Française Parcs Naturels Régionaux, Les Ville & Métiers d'Art ainsi que Sites & Cités Remarquables de France.

Sélection

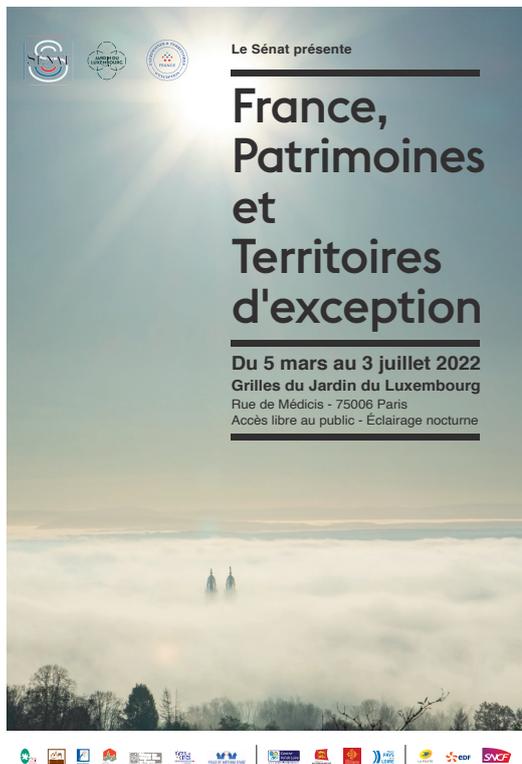
Durant l'été 2021, chaque association a lancé un appel à candidature auprès de ses réseaux respectifs, invitant les territoires à proposer des photographies ayant pour but la construction d'une exposition présentant la richesse et la diversité du patrimoine, des paysages et du savoir-faire français.

Sous le prisme de 82 photographies, le parcours de l'exposition s'organise autour d'un parti pris esthétique, liant les images par sensibilité, qu'elles soient chromatiques, lumineuses, de composition, par résonances thématiques ou à l'inverse par jeu de contrastes.

Médiation sonore

A la manière d'un audio-guide, la photo de Grégory Smellinckx sera commentée par une voix off accessible aux visiteurs par un QR Code qui agrémentera la légende du panneau. L'histoire comptée permettra de faire découvrir un site minier reconverti en espace naturel.

« L'étang des Argales à Rieulay est issu de l'exploitation d'un gisement local de charbon par la Compagnie des Mines d'Aniche commencée en 1904. Les déchets de pierres et de terre (issus du triage du charbon après sa remontée du sous-sol) sont alors déversés sur une vaste étendue de marécage en rive droite de la Scarpe. Le terril grossit avec les années. En 1970, lorsque cessa l'exploitation, le terril s'étendait sur 140 ha (représentant 8 à 10 millions de m³ de rejets !), soit le plus grand terril plat du bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Installé sur des prairies et des tourbières de la vallée de la Scarpe, il s'est enfoncé dans le sol sous son propre poids, provoquant la remontée de la nappe phréatique et l'apparition d'un étang, appelé Etang des Argales. L'activité ne cessa réellement qu'en 1988 et les Houillères décidèrent de céder 10 ha du terril à la petite commune de Rieulay, qui choisit de réaménager la friche. On a donc recréé les milieux qui existaient avant qu'ils ne soient recouverts par le terril : roselières, vasières, pelouses sèches, dépressions humides... devenant probablement l'un des plus beaux exemples européens de restauration écologique d'un site industriel, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Totalement modifié et "renaturé" de la main de l'homme, le site comporte aujourd'hui une partie consacrée aux loisirs (dont une plage !) et une autre partie vouée à la préservation des milieux naturels et classée aujourd'hui "Espace Naturel Sensible" qui accueille de nombreuses espèces nicheuses comme la Gorgebleue à miroir, le Bruant des roseaux ou encore le Phragmite des joncs, pour le plus grand plaisir des ornithologues. »



Le Sénat présente

France, Patrimoines et Territoires d'exception

Du 5 mars au 3 juillet 2022
Grilles du Jardin du Luxembourg
Rue de Médecis - 75006 Paris
Accès libre au public - Éclairage nocturne

Logos des partenaires : Mairie de Paris, Sénat, etc.

A propos de l'exposition

Après deux ans d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Il permet également d'inventer un nouveau tourisme, durable, insolite, de proximité en désaisonnant, et en décentralisant la fréquentation touristique, et en invitant à la redécouverte de destinations oubliées ou méconnues, par l'usage des mobilités douces. Ce tourisme choisi, contribue ainsi à la préservation et au développement durable des territoires.

Révéléateur de joyaux méconnus, ce voyage illustre l'exceptionnel tableau dans lequel se retrouvent les quelque 2 000 sites membres des associations regroupées au sein de France. Patrimoines & Territoires d'exception. Il donne à chacun la possibilité de voir et comprendre leur équilibre fragile au fil du temps.

Ces patrimoines reconnus sont porteurs d'une part importante de l'image de la France, première destination touristique mondiale par sa diversité. La France attire des visiteurs du monde entier par la richesse de ses héritages. C'est pourquoi ces patrimoines méritent d'être valorisés, auprès de tous les publics, à travers une offre de tourisme et de loisirs respectueuse de leur singularité.

Transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale, est un des enjeux majeurs de cette exposition.

Contact presse : Emmanuelle Dubois
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
e.dubois@pnr-scarpe-escaut.fr
Tél. 03.27.19.19.96